



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides de l'Etat

Question écrite n° 75838

Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur les difficultés financières que rencontrent certains commerçants après leur installation. Il lui rappelle que durant la première année de mise en route de leur société, ceux-ci sont exonérés des charges sociales. Ce délai paraît trop court compte tenu des lourdes dépenses financières qu'il est nécessaire d'engager. C'est pourquoi il serait souhaitable de porter ce délai à dix-huit mois. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nudant](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75838

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2276